



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMABLE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 669-11

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 669-11 INTITULÉ: RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 647-10 AFIN D'Y APPORTER CERTAINES CORRECTIONS, MODIFICATIONS, AJOUTS OU PRÉCISIONS D'ORDRE GÉNÉRAL, TECHNIQUE OU ADMINISTRATIF, EN VUE D'UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION ET APPLICATION DUDIT RÈGLEMENT.

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée:

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption, à sa séance extraordinaire du 17 mai 2011, d'un premier projet de règlement portant le numéro 669-11 modifiant le règlement de zonage 647-10, afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif, en vue d'une meilleure compréhension, tiendra une assemblée publique de consultation le 30 mai 2011, à compter de 18h30, à la salle Albert McDuff, du complexe municipal, 575, rue Principale, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1)

QUE ce projet de règlement comporte une disposition qui s'applique aux zones RMF-1, RMF-6, RMF-7, RMF-8 RMF-9, RMF-2, , RMF-3, RMF-4, RMF-5, IL-1, IL-2, PU-1, PU-2, PU-3, PU-4, PU-5, PU-6, A1-13, A3-1, A3-2 et à leurs zones contiguës de la municipalité;

Les descriptions, ainsi que les illustrations de ces zones sont disponibles au bureau du service d'urbanisme de la municipalité de Saint-Amable.

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par le conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SAINT-AMABLE, CE 19^e JOUR DE MAI 2011.

Carmen McDuff
Secrétaire-trésorière adjointe